



Montauban, le 10 septembre 2021

Communauté de Communes
Quercy Rouergue et des Gorges
de l'Aveyron
Place de l'hôtel de ville
82140 Saint-Antonin-Noble-Val

Objet : Avis sur la modification d'un PLUI

Dossier suivi par : Cédric BARTHES

Monsieur le Président,

Comme suite à votre courrier du 31/08/2021 concernant la modification n°2 du PLUI de la Communauté de Communes Quercy Rouergue et des Gorges de l'Aveyron, nous vous informons, qu'après examen du dossier, nous n'avons pas de remarque particulière à émettre.

Toutefois, nous tenons à réaffirmer l'intérêt que porte notre compagnie consulaire à tout projet pouvant avoir une incidence sur l'artisanat local. Aussi soyez assuré que nous serons très attentifs à toute demande d'information qui pourrait vous être utile dans votre démarche.

Nous vous invitons à consulter www.geometiers82.fr, interface de co-gestion publique des acteurs des métiers de l'artisanat du Tarn-et-Garonne, et à partager sur votre site internet les données de l'artisanat de votre commune (fonction "Partager").

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, en l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Roland DELZERS

Président

